

# COMMUNE D'AUZELLES

## LISTE DES DELIBERATIONS DU 15 MARS 2024

L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application, apportent d'importantes modifications aux règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

L'objet de cette réforme est de simplifier les outils dont les collectivités territoriales et leurs groupements disposent pour assurer l'information du public et la conservation de leurs actes et de moderniser les formalités de publicité et d'entrée en vigueur de leurs actes.

**Les dispositions de ces deux textes, entrent en vigueur au 1er juillet 2023.**

**Le procès-verbal de chaque séance est arrêté au commencement de la séance suivante. Il est publié dans la semaine qui suit.**

**La liste des délibérations, qui remplace le compte rendu des séances du conseil municipal à compter du 1er juillet 2022, a pour objet d'assurer l'information rapide du public sur l'activité de l'organe délibérant. Elle est affichée dans un délai d'une semaine.**

Numéros d'ordre	Intitulés
2024-01-01	APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2023 DRESSÉS PAR M. LE RECEVEUR MUNICIPAL
2024-01-02	APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023
2024-01-03	AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023 DE LA COMMUNE D'AUZELLES - BUDGET PRINCIPAL
2024-01-04	AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023 DE LA COMMUNE D'AUZELLES - BUDGET ASSAINISSEMENT
2024-01-05	VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

<b>2024-01-06</b>	SUBVENTIONS AUX ORGANISMES DE DROIT PRIVE
<b>2024-01-07</b>	FIXATION DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2024
<b>2024-01-08</b>	FONGIBILITE DES CREDITS
<b>2024-01-09</b>	VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 : BUDGET COMMUNAL
<b>2024-01-10</b>	VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 : BUDGET ASSAINISSEMENT
<b>2024-01-11</b>	REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT DE L'AGENT RECENSEUR
<b>2024-01-12</b>	CREATION D'UN POSTE DE TECHNICIEN TERRITORIAL ET SUPPRESSION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE
<b>2024-01-13</b>	MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS
<b>2024-01-14</b>	MISE EN PLACE DE LA PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE
<b>2024-01-15</b>	CONVENTION DE COOPERATION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL (VIABILITE HIVERNALE)
<b>2024-01-16</b>	RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR L'ABATTOIR D'AMBERT
<b>2024-01-17</b>	TRAVAUX DANS LES SECTIONS 2024
<b>2024-01-18</b>	TRAVAUX DE RENOVATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL T3 : DEMANDES DE SUBVENTIONS

A Auzelles, le 19 mars 2024.

Le secrétaire de séance,

Danièle ARCHENY.

Le Maire,



Marie-Laure NUNES.